

8 mai. — Pierre Wanin, 57 ans, cultivateur, et Mathilde Maes, 17 ans, sans profession.

décès.

4 mai. — Ismérie Dupont, épouse de Jean-Baptiste Laniel, 25 ans, concierge, Quai du Canal. Agaton Derbaudringhin, célibataire, 38 ans, garçon brasseur, hôpital. Fideline Breunin, épouse de Florimond Delgrange, 43 ans, ménagère, aux Tilleuls.

5 mai. — Louis Bourgeois, célibataire, 45 ans, teinturier, hôpital.

7 mai. — Marie Deborgiès, épouse de Pierre Dendievel, 31 ans, ménagère, rue Saint-Georges. Sophie Picavet, célibataire, 48 ans, rattacheuse, Triez Saint-Joseph.

8 mai. — Fisciène Campagne, épouse de Jean Vroman, 25 ans, ménagère, rue du Moulin de Roubaix. Prosper Denduyt, célibataire, 34 ans, employé de commerce, rue du Midi. Marie Waterschoot, célibataire, 17 ans, éplucheuse, hôpital.

9 mai. — Marie Lambert, 14 ans, rue de Tourcoing. Ursule Watine, célibataire, 24 ans, sans profession, Grande-Rue.

10 mai. — Eugénie Daffrennes, épouse de Antoine Desmettre, 39 ans, ménagère, rue de Baurewaert.

En outre, il est décédé 14 garçons et 11 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la Chronique locale, J. Reboux.

CRÉDIT AGRICOLE.

Les actionnaires de la société de Crédit agricole ont reçu, dans l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 avril communication du compte-rendu des opérations de la Société pendant l'exercice 1866, qui leur a été fait par le gouverneur M. Frémy.

Le gouverneur a d'abord déclaré que les 40,000 actions nouvelles, créées en vertu du décret du 22 avril 1865, prenaient, pour la première fois, part au dividende, et que, malgré cet accroissement considérable, la totalité des 80,000 actions, tant anciennes que nouvelles, recevaient un dividende supérieur à celui qui avait été attribué aux 40,000 actions anciennes pour l'exercice 1865. Ce fait indique d'une façon éclatante les heureux résultats des opérations de l'exercice 1866, dont le gouvernement a donné les principaux chiffres que nous résumons ainsi qu'il suit :

Le mouvement des entrées en portefeuille, tant à Paris que dans les agences, a porté sur une somme de 942,784,544 fr. 20 c., chiffre dépassant de 518,174,988 fr. 61 c., celui constaté en 1865 et provenant en majeure partie de traites, d'effets négociables et de billets warrants, ces derniers figurant dans les escomptes pour une somme de 18,151,175 fr.

Les crédits ouverts sur hypothèques par le Crédit agricole montaient, au 31 décembre 1865, au chiffre de 7,820,579 c.; ceux ouverts sur nantissements à 16,494,362 12 c. ce qui donne, en joignant les intérêts échus au 31 décembre, un total de 24,930,893 fr. 44 c. Les opérations faites dans le courant de 1866 ont amené cette somme au chiffre de 101,936,290 fr. 54 c. Les emprunteurs ayant remboursé, pendant l'exercice 1866, une somme de 42,804,520 fr. 64 c., le solde des capitaux prêtés par la Société sur hypothèques et nantissements se trouve donc être, au 31 décembre 1866, de 59,131,769 fr. 90 c.

Le service des dépôts en comptes courants, alimenté tant par les sommes déposées pendant l'exercice 1866 que par le solde des dépôts effectués en 1865, a porté sur un chiffre de 175,908,113 fr. 69. Les retraits, en 1866, ont atteint 144,050,193 fr. 39 c., ce qui laisse un solde de 31,857,920 fr. 30 c. à reporter de l'exercice 1866 à celui de 1867. Il y a une augmentation de près de 64 millions dans ce service en faveur de l'exercice 1866 sur le précédent.

L'affluence des dépôts a contraint le conseil, pour rester dans les limites statutaires, de réduire l'intérêt à 1 1/2 0/0; malgré cet abaissement, il a fallu de grands efforts pour empêcher que les bornes prescrites ne se trouvaient dépassées, et il y a lieu de regretter que les statuts, en fixant au double du capital versé, c'est-à-dire actuellement à 32 millions, le maximum des dépôts, aient imposé à cette partie de nos opérations une aussi étroite limite.

Du reste, le service des comptes courants est amplement assuré par le portefeuille, dont le solde au 31 décembre s'élevait au chiffre de 03,090,635 fr. 64 c. à échéance moyenne de 45 jours.

Les bons de caisse en circulation au 31 décembre 1866 représentaient un total de 22,910,167 fr. 80 c. Il en avait été remboursé pendant cet exercice, pour plus de 22 millions.

Le placement de ces bons, échelonnés à diverses échéances jusqu'en 1872, ne discontinuait pas.

Le compte des correspondants, des agences, Marseille, Angoulême, Poitiers, Saint-Jean-d'Angely, Lille, Troyes, Limoges, Avignon, Agen, sans compter Périgueux, Strasbourg, Elbeuf, le Mans et Lorient, où des agences ont été créées depuis la clôture de l'exercice 1866, et des sociétés liées avec le Crédit agricole par des traités (Comptoir de l'agriculture, Société d'approvisionnement), présente pour 1866 un mouvement de 1,676,741,852 fr. 30 c., dépassant de plus de 500 millions le mouvement de l'exercice 1865. Le

Comptoir agricole de Seine-et-Marne, fondé à Melun sous le patronage du Crédit agricole a donné une si vive impulsion aux affaires dans ce département, que le comptoir a dû porter son capital de 1 à 2 millions. Le chiffre de ses escomptes a atteint plus de 19 millions en 1866.

La balance du Crédit agricole, au 31 décembre 1866, présentait pour le compte des profits et pertes, un solde de 2,733,099 fr. 32 c. Il a été distribué un dividende provisoire de 10 0/0, soit 800,000 fr.

La somme restant, et s'élevant au chiffre de 1,733,099 fr. 32 c., sera consacrée : 1° à la réserve statutaire, et 2° à la distribution d'un dividende supplémentaire de 15, ce qui constitue un dividende total et définitif de 25. Malgré cette distribution considérable, la Société commence l'exercice 1867 avec une somme de 984,172 fr. 76 c. de bénéfices conservés à titre de réserve ou de provision.

A la suite de cet exposé, M. Frémy a constaté que la prospérité future du Crédit agricole était garantie par les résultats des six premières années de fonctionnement; et que la Société se trouvait dans les meilleures conditions vis à vis des opérations nouvelles qui pourraient lui être confiées, ou dont il conviendrait au conseil de prendre l'initiative à la grande enquête agricole aujourd'hui terminée, et après les modifications législatives qu'elle ne manquera pas d'entraîner.

Ces modifications ont été demandées devant la commission d'enquête, et énumérées dans le dernier compte rendu; un grand nombre d'hommes pratiques les approuvent; on doit espérer sur ce point une solution prochaine.

Le gouverneur a ensuite rappelé à l'assemblée que cinq membres du conseil d'administration, ainsi qu'un censeur, étaient désignés par le sort pour quitter leurs fonctions; mais que ces membres pouvaient être réélus. L'assemblée a réélu les cinq membres sortant pour cinq ans, et le censeur pour trois ans.

A la suite du rapport du gouverneur, M. Cotelle, l'un des censeurs, a présenté au nom de ses collègues, ses observations générales, qui concluent à l'approbation complète des actes du conseil d'administration. Il a terminé par quelques considérations très-judicieuses, sur le service que doit rendre le Crédit agricole, et sur la nécessité qu'il y a de voir se répandre de plus en plus les usages économiques auxquels le Crédit agricole fournit toute facilité pour se développer. Le Crédit agricole, a dit M. Cotelle en terminant, est étranger et doit l'être à toute spéculation. Il a un plus noble but à remplir. Le passé vous est un sûr garant qu'il n'y failira pas. Voilà ce qui fait notre force, assure notre succès, et place notre société au premier rang des institutions de crédit, car elle marche parallèlement avec son aîné, le Crédit foncier, dont elle reçoit chaque jour les témoignages d'une bienveillante confiance.

PHOTOGRAPHIE

A BLIN

25, RUE DU MIDI, 25.

Le prix des photographies noires, jusqu'au 1^{er} août sera de 10 fr. la douzaine. Et celui des photographies fonds blancs dégradés sera de 12 francs, jusqu'à la même date.

FAITS DIVERS

De grands préparatifs se font à Rome pour les fêtes séculaires de saint Pierre. Ces solennités dureront six semaines. On compte que la ville éternelle recevra plus de 400 évêques, venus de tous les points du monde à l'invitation du chef de la catholicité.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a organisé, à partir du 1^{er} de ce mois, des trains spéciaux pour Exposition, avec départ de toutes les gares et stations des départements de la Loire inférieure, d'Indre et Loire, du Loiret, de la Vienne, des deux Sevres, de la Charente inférieure, de la Gironde, de la Dordogne et de la Haute-Garonne. Ces trains ont amené à Paris un grand nombre de voyageurs, malgré les inquiétudes politiques qui ont ému les populations le mois dernier et bien que les installations de l'Exposition ne fussent pas encore terminées. La durée du séjour à Paris est de huit jours. Les prix des places comportent une réduction de 65 à 70 0/0 sur les prix ordinaires.

Nous lisons dans l'Etendard : « L'exercice à feu, accompli à Vincennes, samedi dernier, par le bataillon de chasseurs à pied de la garde impériale, a donné les mêmes résultats satisfaisants qu'à Versailles et au camp de Châlons, et a prouvé une fois de plus la supériorité du fusil Chassepot sur tous les modèles présentés au comité d'artillerie; sur 8,000 cartouches tirées, près de 2,000, c'est-à-dire 25 pour cent ont touché la cible : les feux étaient exécutés en tirailleurs et par pelotons.

L'adoption des armes à longue portée devait s'entendre nécessairement à la cavalerie, sans quoi son rôle eût été amoindri en se bornant, comme autrefois, à prendre part seulement aux actions où l'arme blanche avait à faire comme dans la poursuite de l'ennemi ou la protection des convois. Le mousqueton et le pistolet

n'étaient guère utilisés que comme un moyen de signal pour les sentinelles avancées ou dans la mêlée, quand un accident quelconque privait le cavalier de l'usage de son sabre; la manœuvre à pied des dragons n'était pas très-efficace; la précision du tir n'entraînait guère en ligne de compte.

Aujourd'hui, avec les armes à longue portée, le rôle de la cavalerie se double; non-seulement elle pourra s'emparer du convoi de l'ennemi, occuper un point stratégique, une tête de pont, une gare de ligne ferrée, mais elle se maintiendra parfaitement dans ses positions en attendant l'arrivée de l'infanterie, pour les lui remettre; elle pourra répondre au feu que l'ennemi dirigerait sur elle à une distance hors de la portée du fusil actuel et du mousqueton.

Aussi les dragons, hussards et chasseurs vont-ils être armés du fusil Chassepot, du même modèle que celui de l'infanterie, mais avec quelques modifications extérieures nécessitées par le port de l'arme à cheval; les cuirassiers et les lanciers recevront le pistolet-revolver employé dans la marine et du même calibre que le fusil. Cette disposition permettrait de n'avoir qu'un modèle unique de cartouches.

On s'occupe aussi d'alléger de beaucoup le chargement du cheval. On assure que ces mesures, si avantageuses pour la cavalerie, recevront très-prochainement leur exécution.

Le Secolo, de Milan, reproduit un curieux document que l'on fait circuler dans tous les lieux publics, et qui paraît annoncer une grève des buveurs de liqueurs alcooliques.

Voici le texte de cette pièce singulière : « Nous soussignés, voyant que, depuis quelque temps, les aubergistes, cabaretiers et autres débitants dit *brugnoni*, abusent de la patience du public, en vendant le vin à un prix exorbitant, malgré les bonnes récoltes des dernières années, et les altérations tendant à doubler la quantité du liquide, nous prétendons former une association de buveur d'eau, nous obligeant à ne plus boire du vin tant que les débitants sus-mentionnés ne seront pas déterminés à baisser le prix du vin dans la proportion de soixante pour cent.

A cette fin, les soussignés s'obligent par serment et se soumettent à une amende de 5 francs, toutes les fois que quelqu'un des sociétaires ou inspecteurs surveillants les prendra en flagrant délit de contrevention aux obligations ci-dessus.

On vient de découvrir dans le gouvernement de Nowgorod une bande organisée de faux monnayeurs; ils ne se contentaient pas de fabriquer de faux billets, ils vendaient aux amateurs les pierres lithographiques nécessaires à ce genre d'industrie.

La commission a fait remettre à l'Impératrice sa carte d'exposante; à propos de la gondolle et du caïque qu'elle a exposés sous le n° 66 dans le parc du Champ de Mars.

Une explosion terrible, dit l'Express, a eu lieu dans la manufacture de capsule de MM. Kynok, à Aston, dans un atelier où travaillaient douze jeunes filles. Six d'entre elles ont été horriblement brûlées, et l'on croit que deux des victimes ne survivront pas à leurs blessures.

C'est la cinquième ou la sixième explosion de ce genre qui arrive depuis quelques années dans le même établissement.

COURS DE LA BOURSE

Du 14 mai 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 0/0..... 69 50	3 0/0..... 69 15
4 0/0..... 97 90	4 1/2 0/0 99 00

ouverture de la

LIQUIDATION

APRÈS FAILLITE

De l'une des plus anciennes et des plus importantes maisons de hautes nouveautés de Paris.

A JEAN DE PARIS

4, rue du Bac, 4, Paris.

La Maison de JEAN DE PARIS, que de malheureuses circonstances ont forcée de se déclarer en faillite, est une des plus anciennes du faubourg Saint-Germain.

Sa grande réputation et son honorabilité, répandues dans toute la France et l'étranger remontent à un temps immémorial, et sont la meilleure garantie que l'on puisse donner pour la liquidation extraordinaire qui s'ouvrira demain.

une immense quantité DE NOUVEAUTÉS

Sera rigoureusement vendue aux PRIX D'ESTIMATION, c'est-à-dire à une PERTE CONSIDÉRABLE évaluée et garantie à plus de 80 POUR CENT.

Aucun rapprochement ne doit donc être établi avec les soi-disant liquidations annoncées sous mille prétextes et qui ne sont qu'une adroite spéculation. — La liquidation de JEAN DE PARIS, suite après faillite, est obligatoire et inévitable, et

l'inventaire sérieux qui a été dressé prouve son authenticité et garantit l'immense bon marché et la perte considérable qui sera faite et dont voici un aperçu : savoir :

SOIERIES

500 pièces Taffetas rayé quadrillé, de 3 fr.	2 80
500 pièces soie de printemps, de 6 fr. 50	3 25
Magnifique Moire antique et Taffetas, valant 15 à 18 fr. estimés.	5 25
Taffetas noir.	3 75
Drap de Lyon, 1 ^{re} qualité, de 12 f.	5 50
600 pièces Soies diverses, de 7 et 8 f.	3 50
500 pièces Taffetas haute nouveauté, façonné, de 10 et 12 f. le mètre	4 75
Linos anglais, 2 fr. 50, estimé	60
500 pièces Grenadine de soie et demi-Linos, valant 2 et 3 fr. le mètre.	39
Mousse marine, 1 ^{re} qualité, de 3 50	1 15
700 pièces Sultane, unie et couleur, de 4 fr. 50	1 15
Alpaga Mohair, 1 ^{re} qualité, de 7 fr.	1 69
10,000 pièces Taffetas de Chambéry, de 6 fr.	1 75
Jaconas et Mousseline, de 2 fr. 50	70
5,000 pièces Fantaisie, haute nouveauté, de 7 fr. et 8 fr.	2
Mérimos et Cachemire noir, de 5 fr.	1 95
Flanelle de santé, de 3 fr.	1 25
Madapolam extra	48
Toile bonne qualité, de 1 f. 50, estimée	70
Toile pur fil de main, de 2 fr. 75	1
Toile Courtaut pour chemises, de 5 f.	1 45
Toile pour draps sans couture, de 10 fr.	4 15
Couvertures blanches, de 25 fr.	10
Mousselines pour rideaux de 1 f. 50	75
Mouchoirs pur fil, de 8 fr. la douz.	4 50
Mouchoirs extra, de 14 et 16 fr.	8 50
Serviettes, paquet de 4 douz. le tout	17
Serviettes damassées, de 45 fr. la douzaine	45 25
Serviettes de toilette, la douz.	8
Magnifiques Tapis de table, de 60 l.	12
Tapis haute nouveauté, de 25 fr.	10
Grandes Carpettes, de 100 fr.	30
Volants application d'Angleterre, 3 rangs, valant 100 fr.	20
Pointes Lama, 1 ^{re} qualité, de 70 fr.	14
Dentelles Cambrai, de 10 fr.	1 60
Volants Lama, de 17 fr. le mètre	3 50
1,000 autres pièces dentelles même perte.	

MANTEAUX et ROBES.	
Robes confectionnées en mohair popeline, etc., de 90 à 100 fr.	17 50
Paletots de soie, haute nouveauté	20
Paletots d soie, riches garnitures, de 250 fr.	40
Vestes Ploërmel, de 45 fr.	8 75
Peplum cachemir perlé, de 60 fr.	14
Enfil des confections de 60 à 80 fr.	10
Confections demi-saison, de 70 fr.	6 50
Pantalons de dames de 5 fr.	1 95
Camisoles, de 7 fr.	2 25
Jupons percale de 10 fr.	3 95
Chemises femmes, plis à la main	3 25
Chemises festons, de 15 fr.	5 60
Chemises hommes, devans brodés	2 95
Chemises, col et poignets toile	4 75
Gilets de flanelle, de 14 fr.	5 50

A JEAN DE PARIS

4, rue du Bac, 4, Paris.

Chemin de fer de Séville, Xérès, Cadi

Les ACTIONNAIRES et les OBLIGATAIRES sont convoqués à se réunir mercredi prochain 15 du courant à quatre heures très précises du soir, salle Saint-Joseph, rue Sainte-Catherine, 60, Lille.

La réunion a pour objet d'arrêter les mesures à prendre au sujet de l'assemblée générale des actionnaires à Madrid fixée au 30 mai prochain. Tous les porteurs de titres sont expressément invités à ne pas manquer d'assister à cette assemblée dans laquelle les délégués du Comité général des actionnaires-unis donneront des explications importantes sur la situation actuelle de la Compagnie.

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631

FOIRE DE ROUBAIX

THÉÂTRE DES ENFANTS CÉLÈBRES

Tous les jours

GRANDE REPRÉSENTATION

Expériences du Sphinx et du Panier Indien

Pas de crédit.

Nous ne saurions trop recommander aux personnes d'ordre et d'économie, de s'adresser chez SAVIGNY, tailleur, 47, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris, qui ne vend qu'au comptant et accorde 15 % d'escompte. 6715

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Château.

Lundi 20 mai 1867, à trois heures de relevée M^e DUTHOIT, notaire, procédera publiquement en son étude à Roubaix, rue du Château, à la vente du bien suivant :

ROUBAIX, RUE DES RÉCOLLETS
BELLE MAISON
d'habitation, à étage.

Avec un are 80 centiares de fonds et terrain en dépendant.
Tenant à MM. Vandewiel et Ihier.
Pour en disposer au 15 juin 1867.
19m. 6909

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix

Roubaix

RUE DE LA RONDELLE, 13. 1

Maison avec Atelier

DE CARROSSIER

Remise, écurie et 2 ares 60 centiares environ de fonds et terrain, occupés par M. Messil, carrossier, jusqu'au 1^{er} juillet 1867, au loyer annuel de 700 francs, outre les impôts et l'assurance.

A VENDRE

Pour en disposer au 1^{er} juillet 1867.

Jeudi 23 mai 1867, à trois heures de relevée, ledit notaire DUTHOIT, procédera publiquement à cette vente, en son étude à Roubaix, rue du Château. 22m. 6925

Etude de M^e DEBOEUF, notaire à Tourcoing successeur de M^e HASSEBROUCC.

TOURCOING

RUE NEUVE DE ROUBAIX.

LE SUPERBE ÉTABLISSEMENT

de MM. HUBERT-DESCAMPS & Cie comprenant maison de concierge, divers bâtiments à usage de filature de laine récemment construit. Matériel industriel et 3398 MÈTRES CARRÉS de fonds et terrain.

A VENDRE de gré à gré

OU A LOUER.

En cas de vente, les plus grandes facilités seront accordées pour le paiement des prix.

Pour tous renseignements s'adresser audit notaire DEBOEUF.

Etude de M^e DEBECEUF notaire à Tourcoing successeur de M^e HASSEBROUCC

RONCO

AU CHEMIN DES CHATS-ÉCHANTS

Conduisant à Tourcoing

UNE FERME

et 6 HECTARES 78 ARES de lieu manoir et terres en labour, occupés par M. Augustin Dervaux-Roussel, au fermage annuel de 1200 fr. un pot de vin de 300 fr. payé comptant, outre les contributions, l'assurance et toutes les réparations. Selon bail finissant le 1^{er} octobre 1868.

A VENDRE à la main.

S'adresser audit notaire DEBECEUF.

EMPLOYÉ

On demande un employé au courant de l'entrée et de la sortie des marchandises pour un peignage mécanique. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser rue Traversière, 38. 15, 17, 19, 22, 24, 26 m. 6934

Maison à louer

A louer pour habiter de suite, une maison sise rue de la Providence, près la rue des Arts, loyer modéré.

S'adresser rue Saint-Georges, n° 1100 § 6932

Dettes

Le sieur François Reymbaut, prévient le public qu'il ne reconnaît plus les dettes que pourrait contracter HERMANNINE ROBIDET, sa femme. Roubaix, 14 mai 1867. REYBAUT, 6943 17m.

Commerce de Pierres et Marbres

L'HERBIER-PAULUS

ROUTE DE TOURCOING — ROUBAIX.

Vastes magasins de éheminées de tous styles en marbre de toutes provenances.

Pierres de taille pour batiments, carrelage et pavage.

Monuments funèbres, caveaux pour sépultures.

On demande un bon marbrier sachant poser les carrelages. 13a. 6935

Apprenti-Photographe

On demande un apprenti-photographe S'adresser rue du Midi, 25. § 6936